

Commerce équitable, agriculture et souveraineté alimentaire

A Paris, les 14 et 15 septembre 2012



Dans le cadre d'une animation du mouvement Artisans du Monde sur la souveraineté alimentaire du 15 au 31 octobre 2012 et de la campagne AlimenTERRE, la Fédération Artisans du Monde vous propose une formation de deux jours pour mieux comprendre les enjeux de souveraineté alimentaire et en quoi le commerce équitable et l'agriculture paysanne y contribuent.

- La faim dans le monde : causes et conséquences
- Approche économique et politique de l'agriculture
- Lutttes paysannes et alternatives



Ouvert à tous !

Du vendredi 14 sept 9h
au samedi 15 sept 17h.

Le lieu sur Paris sera
précisé ultérieurement.
Possibilité d'hébergement
et repas sur place.

- Découverte et expérimentation d'outils pédagogiques et de mobilisations
- Foire aux démarches et échanges d'expériences
- Mettre en place et relayer une campagne

→ Pour s'inscrire :

Remplissez le bulletin d'inscription suivant et renvoyez-le avant le 8 septembre à

b.bourbe@artisansdumonde.org

+ d'infos au 01 83 62 83 93



Fédération Artisans du Monde

44/52, rue George Sand | 94400 Vitry-sur-Seine

Tél : +33 1 56 03 93 50 | Fax: +33 1 47 70 96 35

www.artisansdumonde.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Remplir UN bulletin *par* participant)

Intitulé de la formation : Commerce équitable, agriculture et souveraineté alimentaire

Date : 14 et 15 septembre **Lieu :** Paris ou proche banlieue (sera précisé début septembre)

Participant à cette formation :

1. Nom, prénom :

2. Adresse email INDISPENSABLE :

3. Coordonnées postales (facturation):

Association de (nom + ville) :

Vous êtes : ☐ bénévole ☐ salarié(e)

Si vous êtes salariés : Faites financer la formation par votre OPCA !

La Fédération est reconnue comme organisme de formation professionnelle (n°11 75 39882 75).

La participation d'un salarié aux formations peut faire l'objet d'une prise en charge financière¹ par un organisme collecteur de formation (OPCA) dans le cadre du plan de formation de son employeur ou d'un D.I.F. Demandez au plus tôt la convention à la Fédération pour que votre employeur le transmette à son OPCA.

Déposez-vous une demande de prise en charge à votre OPCA ? OUI / NON

> *L'OPCA prend en charge les frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement.*

Renseignez-vous auprès de l'OPCA auquel vous cotisez sur le montant de la prise en charge et recevoir le dossier à remplir.

Réservation :

Hébergement pour la nuit du 14 au 15 ☐ oui je compte dormir sur place

Restauration (2 déjeuners et 1 dîner) ☐ oui je compte prendre mes repas sur place

Les tarifs seront communiqués début septembre.

Merci de renvoyer ce bulletin complété, **au plus tard le 8 septembre** à
Fédération Artisans du Monde, 44-52, rue George Sand, 94 400 Vitry-sur-Seine
Accompagné de votre règlement des frais d'inscription.

Tarif TTC par jour de formation : (compter 2 jours pour cette formation)

- 20€ Associations locales Artisans du Monde
- 35€ Associations membres relais Artisans du Monde
- 45€ Associations, individus, non membres d'Artisans du Monde
- 250€ pour les salariés, en formation professionnelle conventionnée

Ci-joint un **chèque** (pas d'espèce) de : _____ montant TTC
de la participation aux frais à l'ordre de « **Fédération Artisans du Monde** ».

Ce chèque ne sera encaissé que si votre inscription est confirmée.

Si vous annulez votre participation moins de 3 jours avant la formation, les frais sont dus.

Une facture et un certificat de présence seront envoyés systématiquement après la formation.